



Enerterre : L'innovation

en faveur de l'amélioration des performances énergétiques

Le projet Enerterre, réalisé par le Parc des Marais du Cotentin et du Bessin, a pour objectif initial de permettre l'amélioration des performances énergétiques des constructions traditionnelles en terre, occupées par les populations les plus précaires. Des chantiers d'auto-réhabilitation partagée ont été lancés, afin de permettre à ce public de réaliser les travaux nécessaires, grâce au développement d'une entraide sur le territoire du Parc.

Le projet innove en s'inspirant de démarches d'auto-rénovation menées sur d'autres territoires. Les chantiers sont régulés par la mise en place de systèmes d'échange locaux (SEL), qui permettent de comptabiliser l'apport de chacun des intervenants (conversion des contributions en équivalent horaire).

Ce modèle économique alternatif apporte une réponse combinée pour le développement de la performance énergétique, la préservation patrimoniale du bâti et des savoir-faire et l'amélioration des conditions de vie dans le territoire du Parc.

Cette expérience est aussi l'occasion de favoriser et tester l'usage d'éco-matériaux (ici le chanvre dans des constructions traditionnelles en terre), et de se confronter à des problématiques comme les questions réglementaires, juridiques et assurancielles (notamment pour l'assurance et la garantie de travaux réalisés par des particuliers chez d'autres particuliers) déterminantes pour l'avenir de tels dispositifs. Une réflexion mutualisée avec les autres lauréats de l'appel à projet existe sur ces dimensions.

DESRIPTIF DE L'OPÉRATION

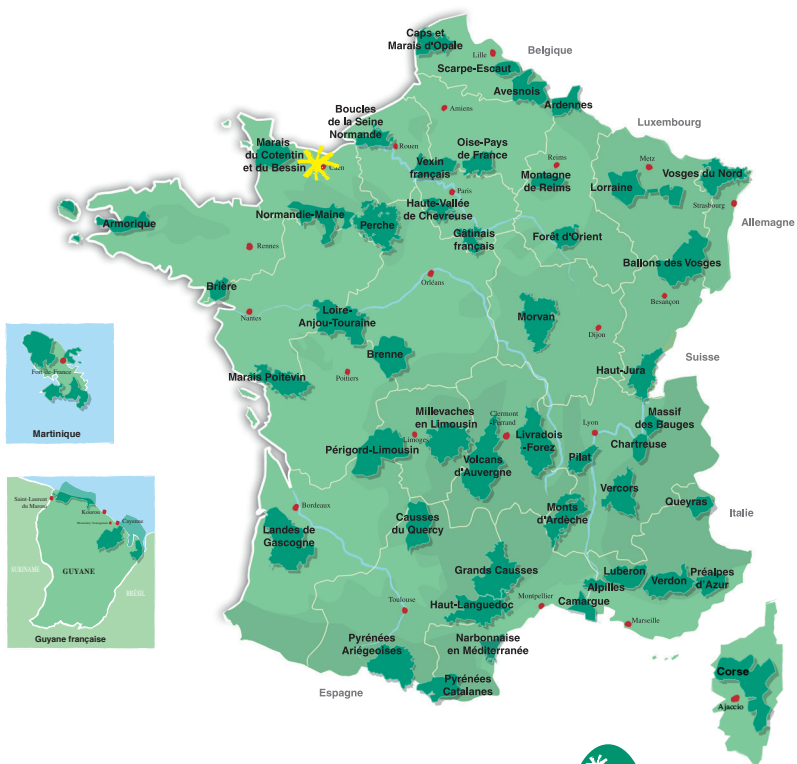
Le besoin ou la question posée

L'amélioration des performances énergétiques du bâti individuel sur le territoire du PNR, et plus particulièrement des constructions traditionnelles en terre est un véritable défi.



Étapes significatives du projet dans le processus de l'innovation (en jaune)

- 1 - Identification besoin
- 2 - État de l'art
- 3 - REX ou nv hypothèses
- 4 - Expérimentation
- 5 - Évaluation
- 6 - Capitalisation
- 7 - Généralisation



Maîtrise quantitative et qualitative de l'urbanisation

LA DIMENSION D'INNOVATION DU PROJET

Transfert d'expériences, évaluation, capitalisation

Au-delà de l'identification initiale de la problématique sur son propre territoire, le Parc a mené un second travail pour identifier des opérations ayant permis sur d'autres territoires de répondre à une telle problématique. Deux sources ont été mobilisées : le réseau des Parcs et celui de la Fondation de France. Peu de projets de ce type ont été repérés, mais deux pistes pour un transfert ont plus particulièrement été identifiées : un projet porté par les compagnons bâtisseurs de Bretagne (auto-réhabilitations partagées) et quelques projets qui émergent à la suite d'un appel à projet éco-habitat de la Fondation de France.

À l'issue des différentes phases de l'opération, des bilans sont réalisés afin d'évaluer le projet et ses effets. Certains d'entre eux restent néanmoins difficiles à cerner : comment évaluer l'amélioration du bien-être des habitants ou la consolidation des liens sociaux ? En outre, certaines actions sont toujours en cours et l'ensemble des implications ne peuvent donc pas encore être mesurées. Outre ces bilans, le Parc a planifié un travail de capitalisation de cette expérience, via notamment la préparation de deux documents de communication et la réalisation de deux films (2 et 10 minutes) destinés à présenter les chantiers aux bénéficiaires potentiels et à d'autres acteurs institutionnels.

Permettre à des populations fragiles de mettre en œuvre des actions de réhabilitation de leur logement est encore plus délicat. L'opération Enerterre vise à concilier préoccupation énergétique et préoccupation sociale. Elle vise ainsi à toucher un public cible démuné, qui peine à bénéficier des aides existantes pour la rénovation thermique des bâtiments.

La démarche suivie

Le Parc joue dans cette opération un rôle de coordinateur, en faisant converger des moyens préexistants, afin de réaliser de manière participative des chantiers d'auto-réhabilitation des bâtiments en terre, typiques du territoire.

Le contenu de l'expérimentation

Une dizaine de chantiers ont été réalisés lors de la première phase du projet (2012-2013), et une seconde série équivalente est prévue sur 2014 (certains travaux ont déjà été menés). Au plan technico-économique, la gestion de ces chantiers est rendue possible par la mise en place de systèmes d'échanges locaux, permettant la conversion de l'ensemble des apports des parties prenantes en équivalence de main d'œuvre (près de 2 600 heures cumulées sur la première série de chantiers). Prévue pour se terminer fin 2014, l'opération Enerterre pourrait être prolongée d'une année supplémentaire, grâce notamment à un complément de financement de la Fondation de France, qui permettra de poursuivre l'animation du dispositif, principal source de dépense (plus d'un Equivalent temps plein, réparti entre trois personnes, consacré à cette seule question).

Les résultats

Ce modèle économique contribue, à son échelle, à la réduction des émissions de GES, par l'amélioration des performances énergétiques de l'habitat. Mais il produit aussi des retombées patrimoniales : maintien du bâti traditionnel et des savoir-faire techniques. Il recrée du lien social pour des personnes « marginalisées » ou présentant ce risque, et améliore leurs conditions de vie : diminution de la facture énergétique, amélioration de l'habitat et de l'accessibilité des logements par exemple. Autre effet induit non attendu : le Parc, qui n'était jusqu'alors pas particulièrement connu pour ses actions en matière sociale, endosse désormais un rôle de fédérateur. Initiateur, le Parc souhaite à terme que ce dispositif devienne pérenne, et qu'il soit géré par une autre structure. Des réflexions sont actuellement menées sur les différentes possibilités existantes, avec la Région Basse-Normandie et les Départements de la Manche et du Calvados, et une association dédiée a été créée.



Credit Photo : PNR MCB.

Quelques freins à lever ou bonnes pratiques à mobiliser

Le travail de recherche d'expériences extérieures et de transfert constitue pour ce projet un facteur clef important pour le succès de l'opération compte tenu du caractère innovant du modèle socio-économique.

À l'inverse, un frein important a été identifié par le coordinateur du projet : la difficulté à mobiliser les bénéficiaires potentiels. Ces derniers sont souvent assez réticents pour s'engager et passer à l'acte, d'où des dépenses importantes dédiées aux actions d'animation. Certaines difficultés liées à la question des assurances et de la garantie des réalisations doivent encore être solutionnées.

Pour plus d'information :

Denis LETAN
Chargé de mission performance
environnementale
dletan@parc-cotentin-bessin.fr



Coût total de l'opération : 192 000 €
Part AAP MEDDE-DATAR : 30 000 €
Période de réalisation : 10/2011 - en cours
Parc chef de file : PNR des Marais du Cotentin et du Bessin